

Projet agrivoltaïque de Frenelle-la-Grande (88)



Elevage porcin de l'exploitation de l'EARL «La Vraie Vie» @ATER Environnement

Lettre d'information n°1

Octobre 2025

« Madame, Monsieur,

Contribuer à la souveraineté alimentaire et au bien-être animal via la pérennisation d'une exploitation agricole locale fonctionnant en circuit court, tout en développant la souveraineté énergétique du territoire grâce à une énergie renouvelable et bas carbone, voici l'ADN du projet agrivoltaïque sur l'EARL La Vraie vie porté par JPee et la société d'économie mixte Terr'EnR.

Face à de nombreux défis, certains exploitants, comme M. Léopold ANDRE, décident de se réinventer, de faire évoluer leurs pratiques, et s'engagent dans une double transition : agricole, dans un premier temps (pour créer de la valeur ajoutée, s'adapter au changement climatique, améliorer le bien-être animal), et énergétique dans un second temps. Énergétique, car notre consommation finale d'énergie dépend encore beaucoup trop des énergies fossiles et que nous devons, en plus des efforts de sobriété, massivement électrifier notre production d'énergie en France avec des sources de production bas carbone telles que les énergies renouvelables, pour tendre à limiter le réchauffement climatique à +1,5°C à l'horizon 2050.

L'agrivoltaïsme, pratique qui a pour objectif de concilier production agricole et production d'énergie sur une même parcelle agricole, a récemment été définie par un cadre réglementaire et apparaît comme intéressante voire essentielle à ces transitions.

Le projet, situé sur 11 ha clôturés sur la commune de Frenelle-la-Grande, vise à préserver l'élevage porcin plein-air des conséquences du dérèglement climatique sous des panneaux photovoltaïques dimensionnés pour assurer la pérennité des exploitations agricoles, tout en confortant les pratiques de l'exploitation agricole et la fauche.

A travers cette lettre, nous souhaitons vous expliquer les contours de ce projet exemplaire dont la demande d'autorisation environnementale et de permis de construire sera déposée début mars 2026. Je vous invite également à venir en débattre avec nous lors de la permanence d'informations du grand public qui se tiendra le 27 octobre 18h30-20h au siège de la communauté de communes à Mirecourt - 22 Rue Général Leclerc.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ce projet, car il contribue à l'atteinte de ses objectifs territoriaux pour un Territoire à Énergie Positive et Bas Carbone.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.»



Nathalie BABOUHOT

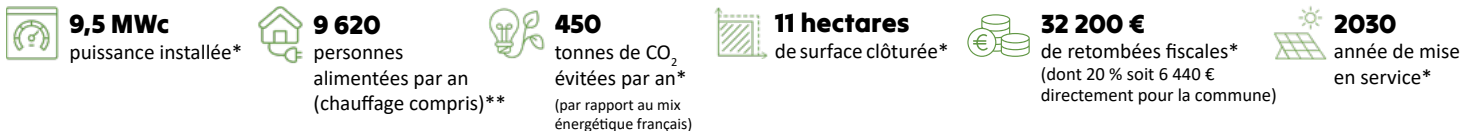
Administratrice de la SEM Terr'EnR
& Présidente de la Communauté de
communes de Mirecourt-Dompaire

INVITATION DES RIVERAINS AU COMITÉ DE PROJET

Un comité de projet, ouvert au public et présidé par Madame BABOUHOT, aura lieu afin de présenter plus en détail les éléments du projet agrivoltaïque sur votre commune.

Vous êtes invités à échanger avec les équipes projets le 27 octobre à 18h30 au siège de la communauté de communes à Mirecourt - 22 Rue Général Leclerc.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



* Données prévisionnelles ** 1 203 kWh par personne par an

ATOUTS DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE



Une infrastructure qui permet d'apporter de l'ombrage à l'élevage porcin en les protégeant face aux aléas climatiques.



Un projet porté par JPee avec des acteurs locaux : la SEM Terr'ENR et l'exploitant agricole.



La contribution du territoire à la transition énergétique

Une production locale d'électricité renouvelable et bas carbone, en réponse à un risque national de rupture d'approvisionnement énergétique.



De l'activité économique et de l'emploi au niveau local

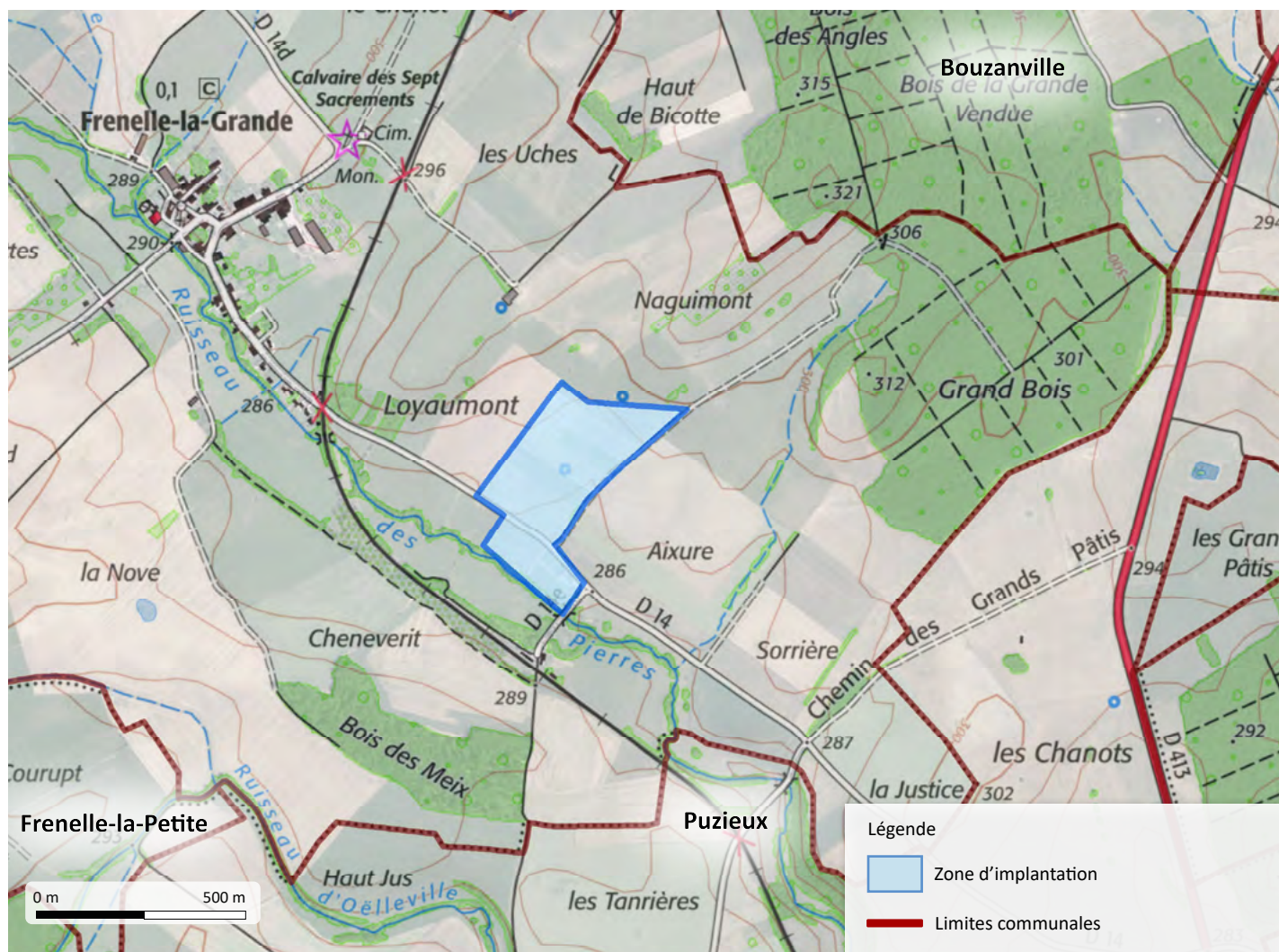
Sollicitation d'entreprises locales et régionales (travaux publics, ingénierie,...).



Des retombées économiques durables pour le territoire

Un levier financier pour la commune, dans un contexte de baisse des dotations de l'État, qui permet de maintenir des services publics communaux, de financer des projets et/ou des aménagements prioritaires, et de réduire ou de stabiliser les impôts locaux.

ZONE D'IMPLANTATION



SIMULATIONS VISUELLES

Vue depuis le chemin agricole au Nord-Ouest du projet



Vue depuis la rue de la Gare au Nord de la zone Sud du projet



PROJET AGRICOLE

L'agrivoltaïsme est définie par la **loi APER** (accélération de la production d'énergies renouvelables). Il a pour objectif de trouver une synergie entre une exploitation agricole (qui doit rester principale) et une production énergétique.

Le projet agrivoltaïque d'élevage de Frenelle-La-Grande permet une amélioration du bien-être animal porcin par l'apport d'ombrage.

Monsieur Léopold ANDRÉ, éleveur de cochons en plein air sur la commune de Frenelle-La-Grande, constate depuis plusieurs années des pertes importantes dans son cheptel en raison des fortes chaleurs. Ainsi, en moyenne sur les 5 dernières années, Monsieur ANDRÉ compte 15 à 20 pertes porcines en période estivale.

En 2023, M. ANDRÉ a décidé d'entreprendre un projet de parc agrivoltaïque, afin d'apporter de l'ombrage à ses cochons tout en préservant son activité 100 % plein air. Ce dernier a choisi la société JP Energie Environnement (JPee), producteur français et indépendant d'énergies 100 % renouvelables, pour développer, financer, construire et exploiter ce projet agrivoltaïque. La société d'économie mixte (SEM) Terr'ENR, qui accompagne les collectivités locales des Vosges centrales dans le développement des énergies renouvelables, est co-actionnaire du projet.



Léopold ANDRÉ
Éleveur porcin

« Les épisodes de chaleur extrême entraînent des pertes importantes dans mon élevage de porcs plein air. Avec JPee et la SEM Terr'EnR, nous co-construisons depuis plusieurs années une solution d'ombrières agrivoltaïques pour les protéger et pérenniser mon exploitation. »

UNE CENTRALE AGRIVOLTAÏQUE ADAPTÉE À L'ÉLEVAGE PORCIN



Un **équipement tracker** (panneaux mobiles qui suivent la course du soleil) qui permet un passage plus aisé des engins agricoles.



Alignement des panneaux solaires aux pistes agricoles existantes.



Un **design adapté à l'exploitation agricole** (espacement des rangées, aire de retournement, surélévation des panneaux) pour faciliter la circulation des engins agricoles et des cochons.

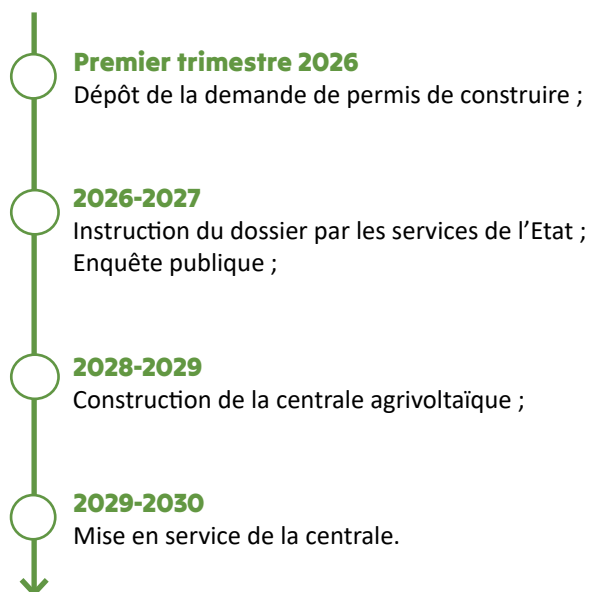


Adaptation du matériel à la présence de cochons (enfoncement des câbles pour éviter tout contact, utilisation de peinture anti-urine).

HISTORIQUE DU PROJET



PROCHAINES ÉTAPES



Producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable

Fondé en 2004, **JP Energie Environnement (JPee)** est un **producteur indépendant français d'électricité** d'origine éolienne et solaire. Lié depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, JPee a ouvert son capital à la **Banque des Territoires** à hauteur de 34 %.

Avec une puissance installée en septembre 2025 de **585 MW** (18 parcs éoliens et 69 centrales solaires), **199 MW en construction ou prêts à l'être** et **plus de 2,5 GW de projets en développement**, JPee est l'une des principales sociétés françaises indépendantes d'énergies renouvelables.

L'entreprise d'origine familiale dirigée par Xavier Nass maille l'Hexagone depuis ses **7 agences** (Caen -son siège social-, Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges, Lyon et Montpellier).

Ses **180 collaborateurs** œuvrent au déploiement des EnR au cœur des territoires français, avec expertise, engagement, adaptabilité et réactivité.

Entreprise à mission, JPee a inscrit sa raison d'être dans ses statuts : « Agir collectivement pour un avenir désirable en transformant le modèle énergétique au cœur des territoires ».

Contact :

Julie ABECASSIS - Cheffe de projets solaires
07 48 94 91 00 / julie.abecassis@jpee.fr



Opérateur énergétique territoriale

Créée fin 2019, la SEM Terr'EnR est une Société d'économie mixte (SEM) : elle est détenue à 70 % par des collectivités locales, dont la communauté de communes Mirecourt-Dompaire et la région Grand Est. Elle a pour vocation d'accompagner la stratégie d'autonomie énergétique du territoire, en favorisant des projets concertés, intégrés à leur environnement et proposant un investissement participatif citoyen.

Contact :

Jacques GRONDAHL - Directeur Général Délégué
07 87 34 23 78 / jacques.grondahl@terr-enr.fr

SEM Terr'EnR

1, Avenue Dutac – 88000 EPINAL
Plus d'informations sur www.terr-enr.fr

EARL La Vraie Vie



Porteur de projet

Monsieur Léopold ANDRÉ, gérant de l'EARL la Vraie Vie, élève des cochons dans les Vosges en plein air depuis 2016. Il fait naître et grandir des cochons, nourris aux céréales locales sans OGM et sans médicaments. Il transforme et vend en direct la plupart de ses produits à la ferme. Son exploitation est un exemple en termes de bien-être animal, de circuit-court et de qualité. Monsieur ANDRÉ est à l'initiative du projet agrivoltaïque qu'il considère comme un outil agricole d'ombrage pour son exploitation.

Plus d'informations sur leo8861.wixsite.com/website